

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU COMITÉ DE SUIVI DU PROGRAMME INTERREG V OCEAN INDIEN

6 au 7 décembre 2021

CCI 2014TC16RFTN009



SOMMAIRE

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg

2. Annexes

Annexe 1 : Support de présentation de la réunion plénière du CSI

Annexe 2 : Allocutions

- *Allocution de M. Ben Issa OUSSENI, Président du conseil départemental de Mayotte*
- *Allocution de M. Mahamoud SOILIH, Ambassadeur, représentant du Ministère des affaires étrangères des Comores,*
- *Allocution de M. Tahirimiakadaza RATSIMANDAO, secrétaire général du Ministère des affaires étrangères de Madagascar,*
- *Allocution de M. Alan GANOO, Ministre des Affaires étrangères de Maurice,*
- *Allocution de M. Sylvestre RADEGONDE, Ministre des affaires étrangères des Seychelles,*
- *Allocution de M. Jean-Pierre HALKIN, représentant de la Commission Européenne*
- *Allocution de M. Pascal GAUCI, secrétaire Général pour les Affaires Régionales de La Préfecture de La Réunion, représentant du Préfet de région*
- *Allocution de Mme Huguette BELLO, Présidente du conseil régional de La Réunion*

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg du 7 décembre 2021

1.1 Etat d'avancement du programme Interreg V océan Indien (2014-2020)

Le comité prend acte de l'avancement du programme, qui se caractérise, au 31/10/2021, par un taux de programmation de 99 % et un taux de certification de 38%. Le seuil de dégageement d'office au 31/12/2021 sera franchi après le dernier appel de fonds en décembre.

Le comité est informé des effets négatifs de la crise sanitaire sur la dynamique du programme ; les difficultés de circulation dans l'océan Indien depuis mars 2020 limitent en effet fortement la réalisation des projets de coopération.

L'effort de programmation et de certification au titre du programme Interreg V océan Indien se poursuivra en 2022 mais les résultats seront inhérents de l'évolution de la crise sanitaire et des restrictions de déplacements dans la zone océan Indien.

1.2 Modification du programme Interreg V océan Indien

Le comité approuve la modification du programme Interreg V océan Indien, relative au plan de financement et aux indicateurs.

Le programme modifié sera transmis formellement à la Commission Européenne pour validation.

1.3 Point sur les évaluations du programme Interreg V océan Indien et la communication

Le comité prend acte des travaux d'évaluation menés en 2020 et 2021 portant sur l'ensemble des thématiques du programme Interreg V océan Indien.

Les rapports d'évaluation seront transmis formellement à la Commission Européenne.

Le comité prend acte également des actions de communication réalisées en 2021, avec une participation accrue du programme aux campagnes de communication nationales et européennes.

1.4 Préparation du programme Interreg VI océan Indien (2021-2027)

Le comité prend acte des travaux menés sur la préparation du programme Interreg VI océan Indien depuis leur lancement en mars 2020 et notamment des concertations organisées avec les acteurs locaux et les pays partenaires. Les échanges avec ces derniers ont permis de recueillir l'avis positif de Mayotte, des TAAF et de la COI et d'obtenir 9 accords de participation d'états tiers au programme Interreg VI océan Indien (Maurice, Seychelles, Comores, Madagascar, Kenya, Tanzanie, Maldives, Australie et Inde).

Le comité prend note du calendrier prévu pour la suite des travaux, avec une adoption du programme envisagée au second semestre 2022. Les échanges se poursuivront en 2022 avec les pays partenaires pour l'établissement de nouvelles conventions cadres bilatérales.

Le comité prend note de la volonté du Département de Mayotte d'établir une concertation en vue d'une articulation avec le programme Interreg Canal du Mozambique.



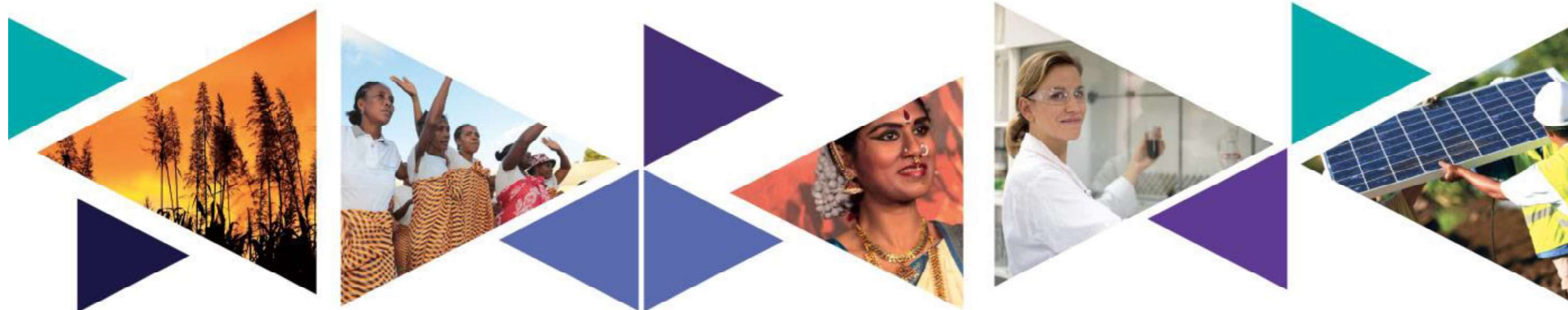
COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 1 :

Support de présentation

Comité de Suivi Interreg

Séance plénière



7 décembre 2021

ORDRE DU JOUR

Programme Interreg V océan Indien 2014-2020

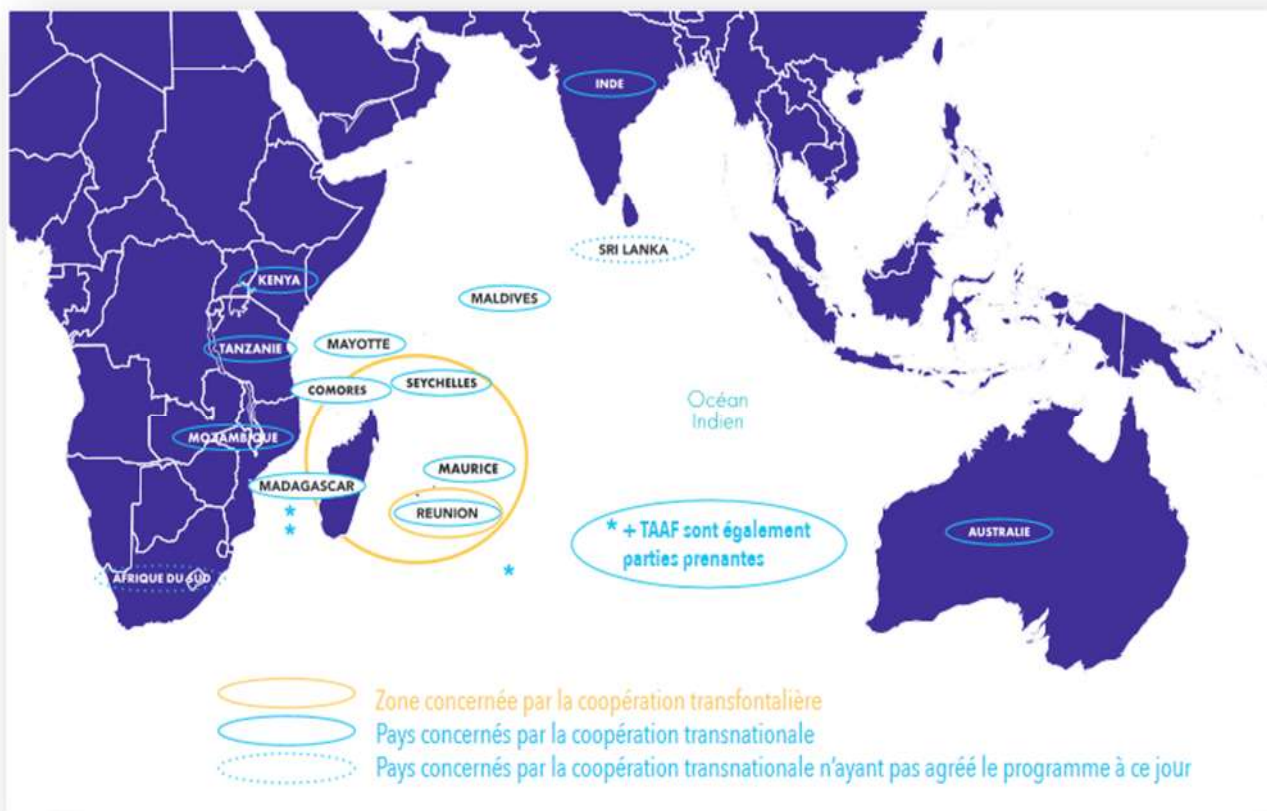
1. Dynamique d'avancement du programme
2. Modification du programme
3. Point sur la communication et les évaluations

Programme Interreg VI océan Indien 2021-2027

4. Préparation du programme 2021-2027

1- Dynamique d'avancement du programme

Présentation du programme Interreg V OI



LE PROGRAMME

- 11 états tiers
- Région Réunion autorité de gestion
- **74,3 M€ budget total :**
 - ✓ 63,2 M€ FEDER (UE)
 - ✓ 11,1 M€ contrepartie nationale
- **2 volets**
 - ✓ Transfrontalier 41,4 M€
 - ✓ Transnational 21,8 M€

Mise en œuvre du programme Interreg V océan Indien

Adoption du programme en septembre 2015, premiers dossiers programmés en juillet 2016, dynamique de programmation élevée en 2017 et 2018

Première modification du plan de financement début 2019 pour maintenir la dynamique de programmation

Impact de la crise sanitaire en 2020-21 sur la réalisation des projets programmés, en raison de la longue période de fermeture des liaisons aériennes régionales

Deuxième modification du plan de financement en décembre 2021 pour tenir compte de ce contexte particulier

Vue d'ensemble de l'avancement

PROGRAMMATION

- 229 projets soutenus
- Coût total : 73,4 M€, soit 99% de la maquette

PREVISIONS POUR FIN 2021

- 12 projets en cours d'approbation, pour un coût total éligible de 1,7 M€ , soit 101% de la maquette

Evolution de la programmation depuis le début du programme
(coût total éligible cumulé)



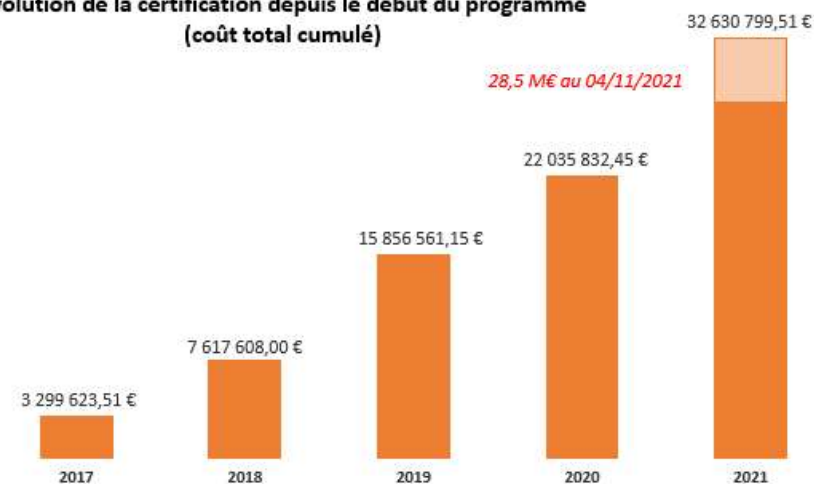
CERTIFICATION

- Coût total : 28,5 M€, soit 38% de la maquette

PREVISIONS POUR FIN 2021

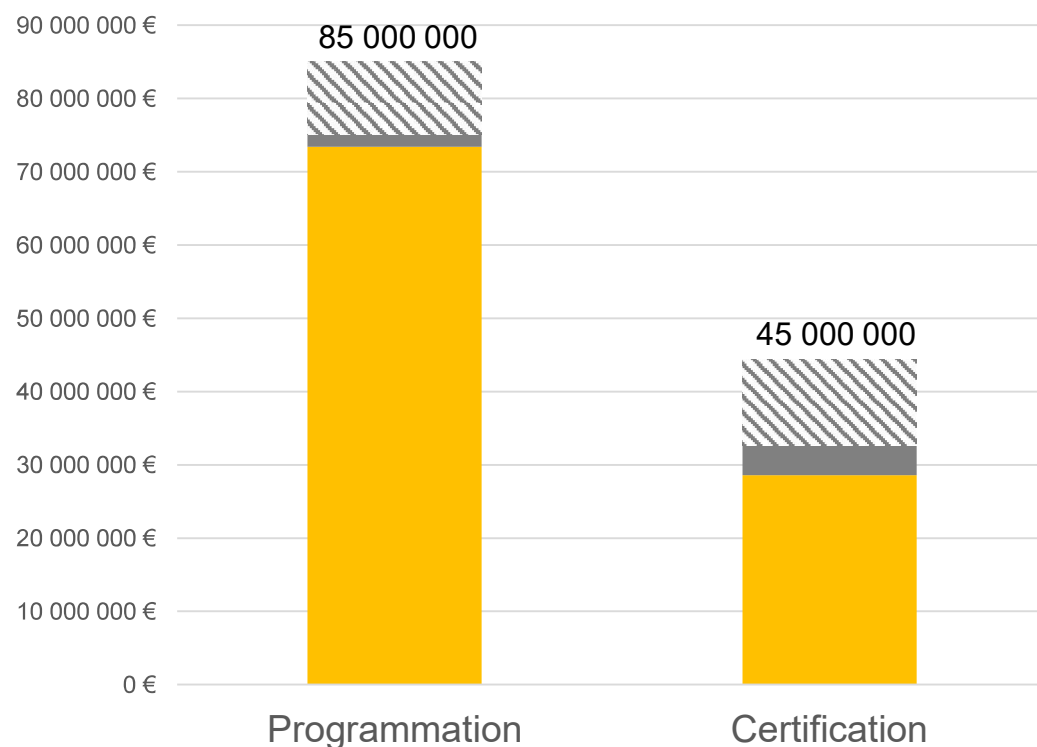
- Important effort de de certification des dépenses au 2nd semestre 2021, qui devrait permettre de franchir le seuil de DO de 2021 avec une avance de 1,2 M€
- Appel de fonds des 17 et 18 décembre 2021

Evolution de la certification depuis le début du programme
(coût total cumulé)



Perspectives pour 2022

Perspectives de programmation et certification en 2022 (coût total)



- Objectif de programmation de 10 M€ en 2022 pour atteindre un taux de programmation de 115%
- Objectif de certification de 11,6 M€ pour franchir le seuil de DO de 2022 (37,7 M€ UE / 44,3 M€ coût total)
 - Mise en place d'un suivi des certifications de chaque guichet dès la fin d'année 2021
 - Priorité à la mobilisation des partenaires (remontées des justificatifs) et à la certification des dépenses
- **Persistance de la crise sanitaire – programme uniquement avec des états tiers et projets fortement dépendants des liaisons aériennes**

Implication des pays partenaires

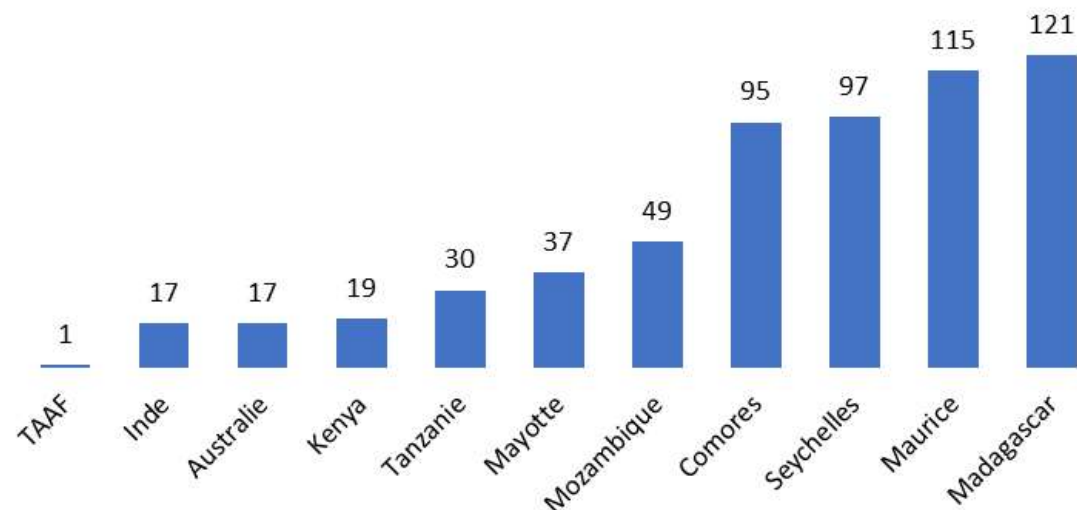
VOLET TRANSFRONTALIER

- 131 projets
- Coût total : 48,2 M€, soit 99% de la maquette consacrée à ce volet

VOLET TRANSNATIONAL

- 98 projets
- Coût total : 24,9 M€, soit 98% de la maquette consacrée à ce volet

Nombre de projets programmés au 31/10/2021
par pays et territoire participant au programme



Coordination FED FEDER

- **Nouveauté en 2021** : financements FED octroyés directement à PIROI et CIRAD, pour des opérateurs également soutenus par le FEDER Interreg sur des projets communs
- **Nécessité** de définir des modalités d'articulation plus fines, au stade de l'instruction et des soldes des dossiers
- **Mais opportunité** de mobiliser ces financements sur des dépenses complémentaires (INTERREG OI ne soutient pas les dépenses directement effectuées par les partenaires étrangers du fait de la complexité des règles d'audit)

Éléments issus de la réunion technique

Observations sur l'avancement du programme	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>La Commission demande de préciser l'articulation entre le FEADER et le programme INTERREG en matière de coopération agricole (recherche et formation).</p> <p>Elle demande également des précisions sur la distinction entre le programme européen Erasmus et le projet REUNION porté l'Université sur l'axe 10.</p>	<p>En matière de mobilité et formation, INTERREG finance les projets à dimension régionale menés en partenariat avec des structures de recherche et de formation de l'océan Indien (lignes de partage indiquées en rubrique 6 « Coordination » du PO adopté en 2015).</p> <p>Le FEADER ne finance que la formation des actifs agricoles, et INTERREG OI des personnes en formation initiale et professionnelle</p> <p>Le projet REUNION est mené en partenariat avec des universités de la zone, implique une réciprocity des échanges (entrées et sorties des enseignants et des étudiants), et est une initiative propre à La Réunion.</p>

**Film illustrant les projets
soutenus par le
programme Interreg V
océan Indien (5 min)**

2- Modification du programme

Modification du plan de financement

	Maquette V2 (dép. public.)	Reliquat prévu au 31/12/2023	Modifications proposées	Maquette V3 (dép. public.)
Axe 1 : Recherche TF	21 352 943 €	1 833 094 €		21 352 943 €
Axe 2 : Recherche TN	6 558 825 €	1 329 100 €	- 800 000 €	5 758 825 €
Axe 3 : Développement économique TF	5 976 473 €	- 460 363 €	+ 800 000 €	6 776 473 €
Axe 4 : Développement économique TN	7 176 471 €	212 252 €	+ 300 000 €	7 476 471 €
Axe 5 : Gestion des risques TF	5 182 353 €	241 543 €		5 182 353 €
Axe 6 : Gestion des risques TN	3 035 296 €	-1 158 969 €	+ 1 400 000 €	4 435 296 €
Axe 7 : Patrimoine naturel TF	3 335 295 €	1 051 966 €		3 335 295 €
Axe 8 : Patrimoine naturel et culturel TN	2 958 824 €	- 4 540 €	+ 500 000 €	3 458 824 €
Axe 9 : Formation TF	9 917 652 €	2 221 533 €	- 800 000 €	9 117 652 €
Axe 10 : Formation TN	4 352 945 €	1 746 862 €	- 1 400 000 €	2 952 945 €
TOTAL	63 157 387 €			63 157 387 €

Modification des indicateurs (1/2)

Axes	Codes	Libellés indicateurs	Valeur cible 2023	Nouvelle valeur cible 2023
2	CO24	Nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien /TN	9	7
	CO42	Nombre d'établissement de recherche participant à des projets de recherche transnationaux / TN	7	6
3	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges entre opérateurs économiques /TF	100	115
4	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges entre opérateurs économiques /TN	70	75
8	IS06b	Nbre projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel/TN	8	10
9	CO43	Nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière / TF	235	215
10	CO43	Nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière / TN	100	68

Éléments issus de la réunion technique

Observations sur la modification du programme	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>La Commission Européenne rappelle que les indicateurs doivent représenter au moins 50% du montant de chaque axe.</p> <p>Pour l'axe 6, il conviendra de vérifier si les indicateurs précédents restent toujours suffisants pour couvrir la majorité des dépenses de l'axe.</p>	<p>Après vérification, et sur la base du dernier budget prévisionnel transmis par la PIROI, en novembre 2021, la contribution du programme INTERREG à cette infrastructure serait de 2,3M€, soit 52% du montant de l'axe.</p> <p>Il est donc proposé un nouvel indicateur, inspiré de ceux figurant dans les règlements 2021-2027 (et notamment le RCO024)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Valeur des investissements dans les systèmes nouveaux d'intervention en cas de catastrophes naturelles (m² construits)

3- Point sur la communication et les évaluations

Actions de communication (1/2)

ACTUALITE

- * Volontaire IVY (Interreg Youth Volunteer)
- * Rencontres annuelles Interreg à Bruxelles (7 et 8 octobre 2021)

CREATIONS

- Articles dans le journal de la Région
- Bulletins d'informations pour pays partenaires
- Vidéos témoignages
- Refonte de la page dédiée

DIFFUSIONS

- Site web: www.regionreunion.com
- Journal de la Région : parutions d'articles sur la programmation et les projets soutenus
- Réseaux sociaux et O'TV : vidéos témoignages, communication dédiée au Joli Mois de l'Europe
- Consultation du public : préparation du nouveau programme
- Ecran d'avions : rediffusion de la vidéo motion design du programme Interreg



Actions de communication (2/2)

Au niveau national et européen

Campagne de communication
'Inclusive youth' : cartes postales
sur le projet PAREO (IRD)



Campagne d'articles conjoints
volet transnational



Campagne l'Europe en Régions : vidéo
sur le projet de phonothèque de l'océan
Indien (PRMA)

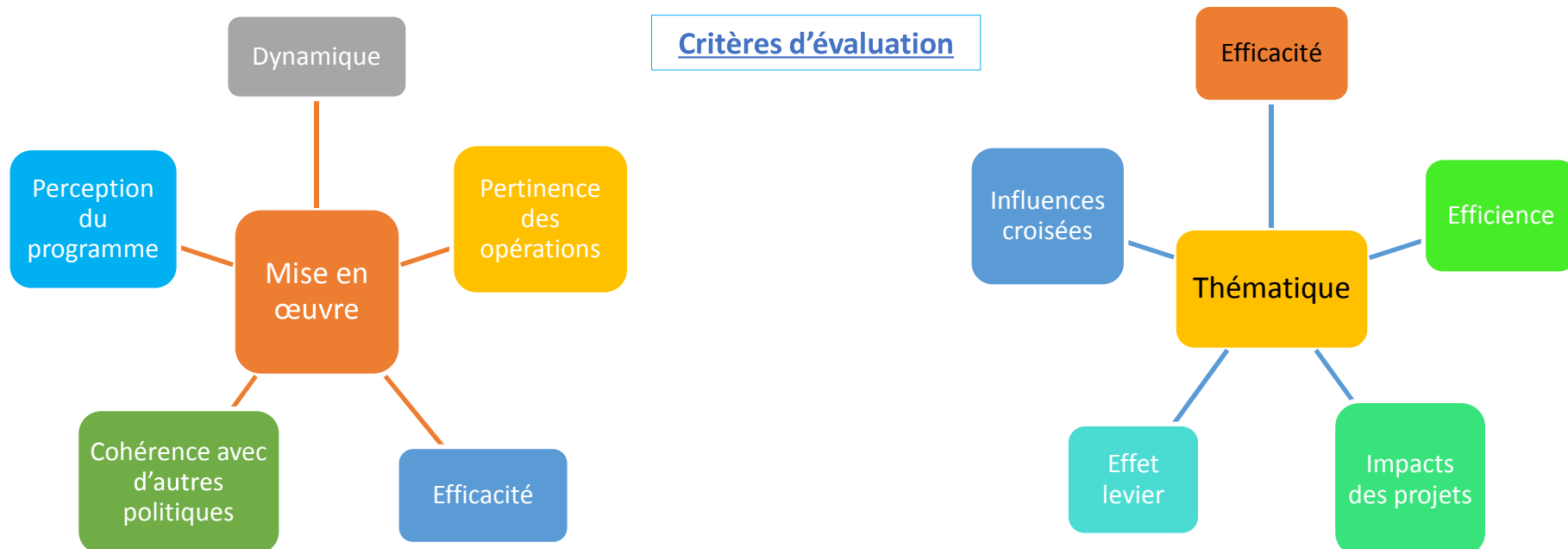


Evaluations menées en 2020 - 2021

En 2020 : l'autorité de gestion a mené les évaluations du programme en 2020-2021

- Évaluation de mise en œuvre du programme (lot 1)
- Évaluation thématique (lot 2)

-> **objectifs** : mesurer les effets du programme actuel et formuler des pistes d'amélioration et des recommandations pour le programme 2021-2027



Recommandations pour la prochaine période de programmation

6 actions identifiées :

- Renforcer la dynamique de coopération et l'implication des partenaires stratégiques et opérationnels

- Renforcer la communication sur le programme et ses réussites auprès du grand public, des porteurs et des partenaires

- Poursuivre et renforcer les efforts d'articulation entre les financements INTERREG, AFD, et le futur FED

- Poursuivre les efforts afin de s'assurer d'une programmation et certification optimale

- Renforcer la coopération au sein des projets pour encourager des partenariats plus fluides et plus pérennes

- Favoriser l'ouverture du programme vers de nouveaux types de coopération

Éléments issus de la réunion technique

Observations sur la communication et les évaluations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>La Commission relève la participation du programme INTERREG V océan Indien à des actions de communication nationales et européennes. Elle souligne que la communication prendra encore plus d'importance sur la prochaine période de programmation.</p> <p>Elle demande à ce que les rapports d'évaluation lui soit transmis sous SFC</p>	<p>Les documents seront transmis sous SFC dans la rubrique « Evaluation » d'ici la fin 2021.</p>

4- Préparation du programme Interreg 2021- 2027

Contexte réglementaire - CTE

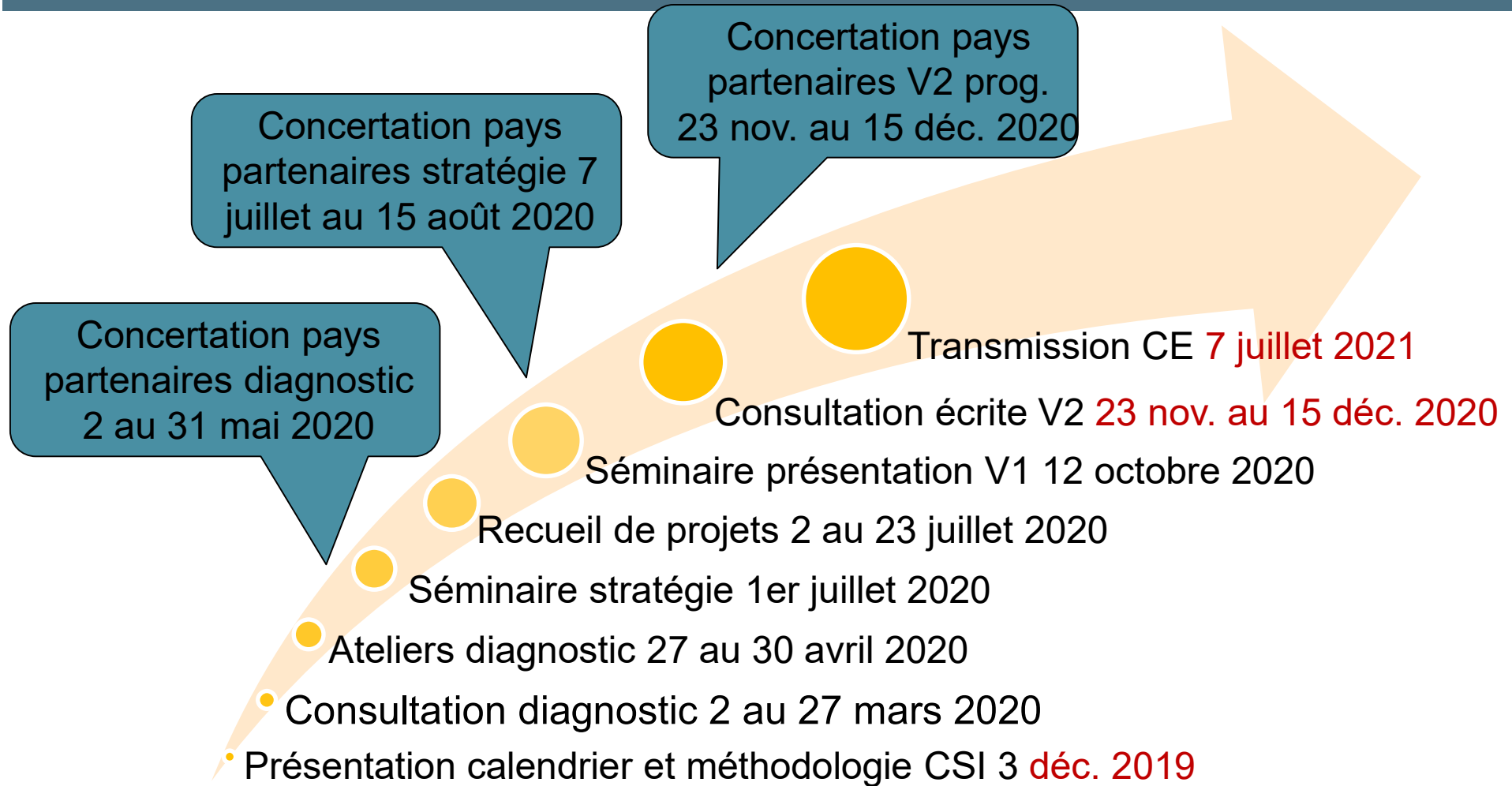
Projet de règlement relatif à la coopération territoriale européenne (CTE) paru en mai 2018

Négociations Parlement Européen et Conseil de 2019 à 2020 - contexte crise sanitaire

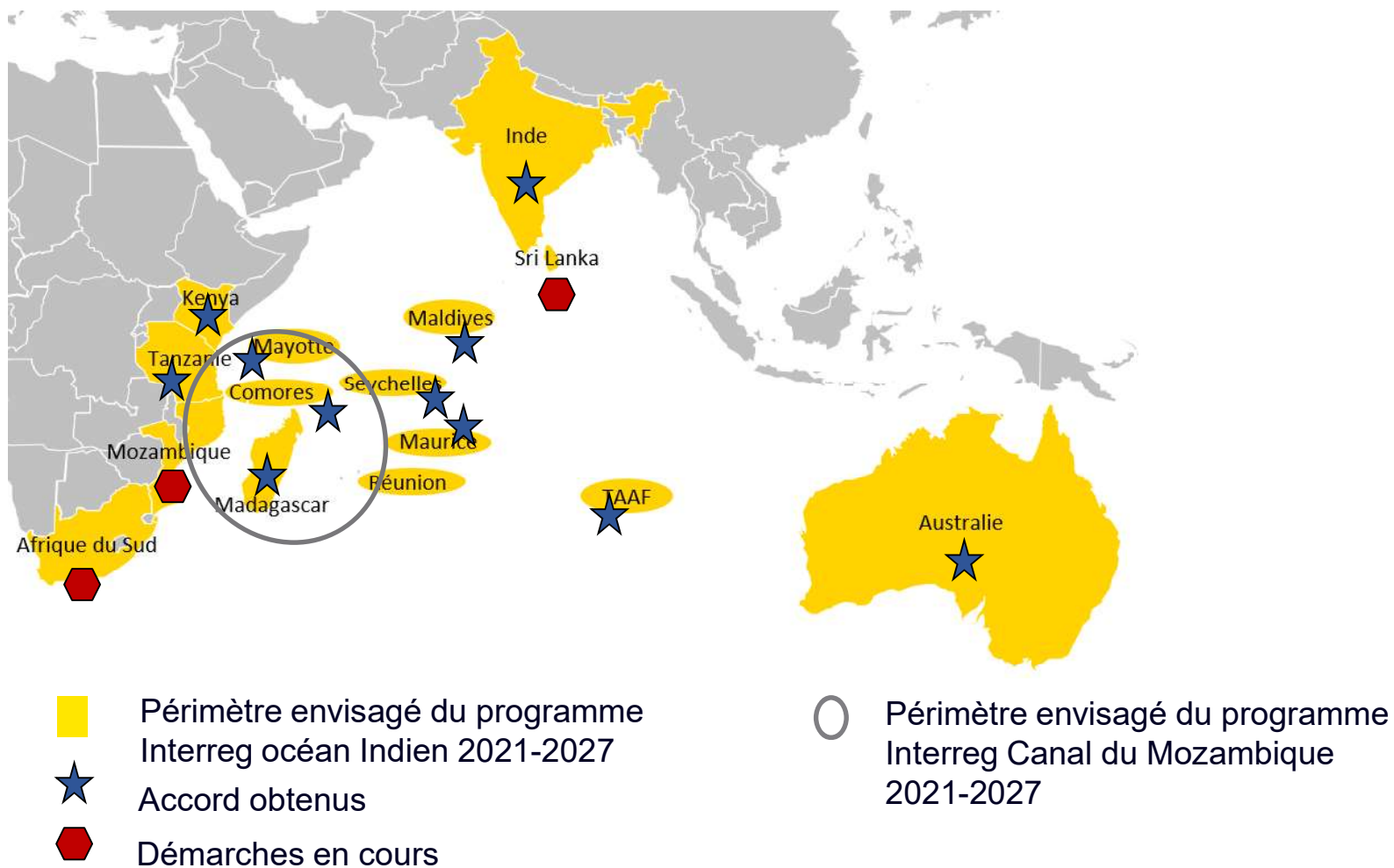
Adoption règlement CTE (n°2021/1059) le 24 juin 2021

Actes de mise en oeuvre précisant les montants et périmètres encore à approuver






Travaux de préparation Interreg VI océan Indien



Accords obtenus et démarches en cours



Maquette prévisionnelle

Priorités du programme	Objectifs stratégiques UE 	Montant UE	% (hors AT)
Priorité 1 : consolider la recherche collaborative et la coopération économique	OS1 – Une Europe plus intelligente 	26 335 450 €	47 %
Priorité 2 : accentuer la résilience et le développement durable des territoires	OS 2 – Une Europe plus verte 	12 482 385 €	22,3 %
Priorité 3 : renforcer les compétences, la culture et le tourisme en faveur du développement éco. et social	OS4 – Une Europe plus sociale 	15 284 379 €	27,3 %
Priorité 4 : améliorer la gouvernance de coopération dans l'océan Indien	IS01 – Meilleure gouvern. de coop. 	1 925 000 €	3,4 %
Assistance technique		6 225 245 €	
	TOTAL	62 252 459 €	

Prochaines étapes

Signatures de nouvelles conventions cadres pour 2022-2027

Echanges avec pays partenaires sur priorités et moyens

Définition d'une articulation spécifique avec Mayotte

Validation des critères de sélection
octobre ou novembre 2022

Adoption prévisionnelle du programme
juillet ou août 2022

Transmission formelle du programme
janvier ou février 2022

Consultation informelle Commission Européenne depuis **juillet 2021** / **en attente des observations de la Commission**

Éléments issus de la réunion technique

Observations sur la préparation du programme Interreg VI océan Indien	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>La Commission transmettra ses observations par écrit sur la V3 qui lui a été transmise en juillet 2021. Elle attire l'attention de l'AG sur 3 points :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une meilleure prise en compte du Pacte Vert européen- Des synergies renforcées avec les instruments de la politique extérieure de l'UE- Une attention portée à la coordination d'INTERREG avec les autres programmes UE de La Réunion (FEDER, FSE, FEADER), et avec le programme INTERREG Canal du Mozambique	<p>L'Autorité de gestion tiendra compte des observations qui lui seront transmises par la Commission dans la dernière version du programme.</p>

➤ Merci de votre attention



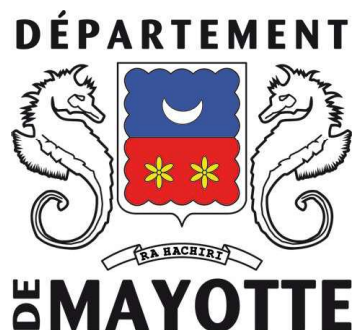
COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 2 :

Allocutions



République Française



Éléments de langage

Monsieur Ben Issa OUSSENI

**PRESIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE**

À l'occasion du

**COMITE DE SUIVI
du
PROGRAMME INTERREG V OCEAN INDIEN 2014-2020**

Mardi 07 Décembre 2021

Hémicycle, Hotel de Région

Saint-Denis, La Réunion

Madame la Présidente de la Région Réunion

Monsieur le Préfet de la Réunion

Monsieur le Sénateur de la Réunion

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République des Seychelles

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République de Maurice

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République de l'Union des Comores

Monsieur le Consul général de l'Inde

Monsieur le secrétaire général de la primature de Madagascar

Monsieur le secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien

Monsieur l'Ambassadeur de France l'Union des Comores

Monsieur l'Ambassadeur de France au Mozambique

Monsieur l'Ambassadeur de France au Kenya

Messieurs les Représentants de la Commission Européenne

Mesdames et Messieurs les représentants des délégations de l'Union européenne

Messieurs les Présidents des Conseils Economique et social de Mayotte et de La Réunion

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités respectifs,

Je voudrais remercier, Madame la Présidente de la Région Réunion, pour l'accueil qui nous est réservé à l'occasion de ce sixième comité de suivi du Programme Opérationnel Interreg Océan indien 2014 2020.

Certes la crise sanitaire mondiale a entraîné un arrêt brutal des dessertes aériennes et maritimes, qui nous a rappelé à quel point l'équilibre socio-économique de nos territoires peut être fragilisé par les aléas de la nature.

Mais c'était sans compter sur la volonté et l'envie des porteurs de projets et sur la résilience dont nos partenaires du programme et surtout vos équipes, ont fait preuve, madame la Présidente.

Je félicite en effet, cet excellent résultat, au bout de 6 ans de mise en oeuvre, avec 229 opérations retenues, représentant un montant FEDER de 61,7 millions d'euros, soit 99% des financements de l'Union Européenne disponibles.

Je note que les difficultés rencontrées n'auront pas empêché, l'accroissement des projets multilatéraux, où l'Interreg Océan indien aura joué un rôle de fil d'Ariane.

Je porte une attention particulière aux 37 projets auxquels sont associés des partenaires de Mayotte et tout particulièrement aux 5 portés par des bénéficiaires mahorais. C'est la marque que notre territoire s'ouvre de façon durable à une coopération régionale structurée.

Je souhaitais également vous informer que Mayotte s'est doté d'un nouvel outil, le Groupement d'Intérêt Public l'Europe à Mayotte, qui poursuivra le travail partenarial validé en octobre 2018, et permettra une meilleure articulation du programme Interreg Océan Indien et du programme Interreg Mayotte-Comores-Madagascar.

Je suis heureux de vous annoncer la notification par notre Etat membre que le Conseil départemental de Mayotte puisse être autorité de gestion sur le programme Interreg 2021-2027, avec un périmètre plus élargi comprenant Mayotte, la Réunion, l'Union des Comores, Madagascar, le Mozambique, la Tanzanie et les Seychelles.

Cette ouverture doit bien évidemment se faire en toute complémentarité entre les différents programmes pour aboutir à une simplicité de gestion et une lisibilité pour les pays partenaires.

Aussi, Madame la Présidente, mes chers représentants de l'Union des Comores, de Madagascar, du Mozambique, de la Tanzanie et des Seychelles, je profite de cette instance pour vous informer que vous recevrez respectivement une proposition de ce futur programme Interreg Canal du Mozambique.

Je vous demande également très solennellement que nous puissions convenir, ce jour, de rendez-vous pour échanger et valider conjointement les priorités identifiées de ce nouveau programme.

L'approche que nous privilégions est celle d'une gouvernance reflétant la réalité de chacun des territoires.

Il n'est donc pas envisageable de faire l'économie d'une réflexion globale aboutie, prenant en compte l'écosystème dans lequel évolue Mayotte.

Pour conclure, par sa culture et son histoire, Mayotte a toujours valorisé ses liens de coopération avec ses voisins. Le Conseil départemental de Mayotte saura déployer tous les efforts pour relever ce beau défi de la coopération territoriale européenne dans le bassin océan Indien.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Discours de M. Mahamoud SOILIH, Ambassadeur,
représentant du Ministère des affaires étrangères des
Comores**

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les membres du comité de suivi du programme Interreg V océan Indien,

Mesdames et messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien (COI)

Mesdames et messieurs les représentants de la Commission européenne et l'Agence Française de Développement

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités, [tout protocole observé]

C'est avec un réel plaisir, que j'interviens pour la première fois dans le cadre du comité de suivi du Programme INTERREG V, un lieu d'échanges et de retrouvailles pertinent qui nous donne l'opportunité de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce programme.

De loin, je m'associe à vous pour exprimer l'immense joie ressentie après avoir retrouvé les forces morales de pouvoir tenir cette réunion en présentiel, après des moments d'inquiétude de peur voir de tristesse. .

Permettez moi de saisir cette occasion pour saluer les efforts conjugués par tous les pays partenaires afin de faire reculer la pandémie du Covid 19.

Je salue la solidarité dont chacun de nous a fait preuve durant cette période pour faire face à cette dure épreuve.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de vous adresser mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la Région de l'île de la Réunion, autorité de gestion de ce programme Interreg.

Je félicite ainsi Madame la Présidente de la Région pour avoir pu organiser son premier comité de suivi du programme Interreg, dans ce contexte dominé par le spectre de la pandémie de Covid 19.

C'est l'occasion de remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce comité de suivi qui demeure un excellent cadre d'échanges sur l'état d'avancement de ce programme.

Madame la Présidente; Honorable assistance

Il convient de rappeler que les projets du Programme INTERREG en cours de réalisation s'alignent bien aux préoccupations essentielles exprimées dans le cadre du développement socioéconomique et scientifique des Comores. Les projets exécutés dans les domaines de la recherche, des innovations, de l'enseignement technique et des échanges économiques et commerciaux en sont une belle illustration des potentialités que recèle notre programme.

Je me réjouis du fait que le prochain programme qui sera lancé dans les prochains jours, a pris en compte les orientations stratégiques exprimées dans le Plan Comores Emergent (PCE) qui constitue un cadre de référence par excellence pour toutes les interventions en matière de développement de nos différents partenaires en vue de placer les Comores sur le chemin de l'émergence socioéconomique prônée par son Excellence AZALI Assoumani, Président de l'Union des Comores.

Ainsi, il me plaît de réitérer que des efforts considérables devront être orientés dans les domaines de la santé et de la recherche afin de doter nos différents pays des moyens adéquats pour se prémunir des catastrophes naturelles et sanitaires auxquels notre région est malheureusement exposée.

Honorable assistance

La réussite du nouveau programme réside dans une plus forte mobilisation en matière de communication et de sensibilisation sur une base plus pédagogique et assidue, compte tenu des contraintes diverses liées au niveau de développement socio-économique de chaque pays.

Le secteur privé comorien ne cesse de nous interpeller et de solliciter une attention particulière dans le domaine de renforcement des capacités de leurs structures pour leur permettre de bénéficier effectivement des réelles potentialités de ce programme.

L'expertise réunionnaise devrait tenir compte des besoins spécifiques des différents départements sectoriels comoriens dont l'administration est en cours de restructuration.

Les procédures administratives liées à l'exécution du Programme INTERREG ne facilitent pas les relations directes entre nos opérateurs économiques et les porteurs de projets potentiels réunionnais.

Cependant une attention particulière devra être accordée à l'harmonisation des différentes interventions des partenaires aux développements dans un souci de rechercher plus de synergie et plus de complémentarité. Par ailleurs, il me convient également de penser à l'allègement et à l'assouplissement de procédures d'exécution en tenant compte des réalités et des spécificités respectives de chaque pays.

Honorable assistance

Permettez- moi de saluer ici les efforts que ne cesse de déployer l'antenne de la Région Réunion aux Comores pour sensibiliser les secteurs public et privé, malgré l'insuffisance des moyens matériels et humains dont elle dispose.

Pour une meilleure lisibilité des réalisations du Programme Interreg, des moyens plus importants devront être alloués aux différentes structures impliquées dans l'exécution de ce programme en vue de donner une impulsion nouvelle à la communication des impacts des projets qui en découlent.

Madame la Présidente Excellence Mesdames et Messieurs

Avant de clore mon propos, je voudrais en ce mois de décembre souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à Madame la Présidente à ses collaborateurs et à chacun de vous.

Vive la Coopération indianocéanique

Vive la solidarité internationale

Je vous remercie.

**Discours de Tahirimiakadaza RATSIMANDAO, secrétaire général du
Ministère des affaires étrangères de Madagascar**

Excellence Madame la Présidente de la Région Réunion,

Excellences Messieurs les Ministres des pays partenaires du programme INTERREG V Océan Indien,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur Le Représentant de la Commission européenne,

Monsieur Le Représentant de la Préfecture de la Réunion

Excellences Mesdames et Messieurs, chacun en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles observés,

Honorables invités,

C'est un honneur pour moi de pouvoir prendre la parole ce jour, au nom de Son Excellence Monsieur Patrick RAJOELINA, Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar, à l'occasion de la séance plénière du 6^{ème} comité de suivi du programme INTERREG Océan Indien.

Je voudrais remercier Madame Huguette BELLO, Présidente de la Région REUNION, de nous avoir invités à cette conférence et pour l'hospitalité légendaire des réunionnais qui nous a été réservée.

Excellences Mesdames et Messieurs

Madagascar et la Réunion ont en commun une partie de leur histoire. Le peuplement de votre magnifique île, conserve des traces particulièrement vivantes qui font partie autant de sa culture que de son patrimoine. Nous appartenons à ce vaste ensemble que forment les îles de la Commission de l'Océan Indien, où chacun est conscient d'un besoin de renforcer la coopération. C'est dans cet esprit que Madagascar a adhéré à l'INTERREG V qui touche à sa fin et nous nous projetons vers INTERREG VI Océan Indien 2021-2027.

D'ores et déjà, je souhaite que nous redynamisions, rénovions, réinventions notre coopération sur la base de nos acquis, afin que Madagascar et la Réunion

puissent jouer un rôle déterminant face aux enjeux majeurs de notre région, notamment écologiques, sanitaires, socioéconomiques et culturels et constituer un exemple de coopération régionale réussie dans cette zone de l'Océan Indien mais également au niveau africain.

Je voudrais saisir cette opportunité, pour remercier l'Union Européenne, de son soutien continue et crucial à ce programme opérationnel et féliciter les services instructeurs et le pôle animation de la Région Réunion, autorité de gestion de ses fonds européens, qui accompagnent les actions de coopération, et dont la qualité du travail a permis de mener la programmation de l'INTEREG V à terme avec des résultats remarquables.

En effet, plus de 124 projets de coopération INTERREG concernent Madagascar, soit environ 40% de l'enveloppe totale. La flexibilité et l'adaptabilité du programme INTEREG constituent son premier atout. Elles permettent de mettre en contribution plusieurs bailleurs et opérateurs pour financer des projets concrets avec des résultats à la hauteur de nos attentes.

Le projet PALM, illustre ainsi mes propos. Ce projet, qui est porté par la Région Réunion, vise à protéger et à aménager le littoral de Morondava, une ville de Sud-Ouest de Madagascar. L'objectif de ce programme est de faire de Morondava, une ville plus résistante face aux aléas climatiques (érosion et cyclone), et ce, à travers une approche éco système innovante et une démarche participative avec les populations locales, le montage financier en cohérence/complémentarité avec un financement FICOLL coopération décentralisée de l'AFD pour les infrastructures, d'INTERREG pour les études, formations, et avec des partenaires réunionnais ainsi que des aides du Ministère des Affaires Etrangères français fonds climat.

Cet exemple de montage financier mérite d'être reproduit et renforcé afin d'intégrer d'autres instruments de financement, tels que l'Instrument Européen pour le Voisinage, le Développement et la Coopération internationale (NDICI), ancien Fonds Européen de Développement (FED) et libérer et décupler ainsi le potentiel de notre coopération.

Excellences Mesdames et messieurs,

Alors que nous nous tournons vers une nouvelle programmation, Madagascar souhaiterait que INTEREG VI soit orienté vers des projets concrets, nos priorités immédiates telles que : l'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire ; la promotion de l'économie bleue et de la sécurité maritime ; la lutte contre le changement climatique ; la mobilité dans le cadre d'une formation universitaire ou professionnelle et en l'entreprise et enfin la santé et la lutte contre la COVID-19.

Concernant l'Agriculture, Madagascar voudrait voir le projet de grenier de l'océan indien se réaliser, en se basant sur notre complémentarité et avantages comparatifs. La réunion dispose de l'expertise et nous pouvons nous inspirer du montage financier du projet PALM en vue de mettre en place des projets agricoles gagnant – gagnant qui permettent à nos agriculteurs et coopérative agricole d'en tirer profit directement sans passer par les intermédiaires ; de garantir un prix compétitif et bon marché pour les consommateurs finaux et partant, assurer la sécurité alimentaire à la fois à Madagascar et au sein de notre communauté régionale. La promotion du commerce régional nous aide à mettre fin à ce paradoxe de notre intégration régionale, illustré par l'importation des produits de première nécessité d'outre-régions qui se situent à 15 000 km de nos côtes. Ce qui peut coûter très cher à nos consommateurs. Nous devons travailler ensemble pour mettre en place des lignes maritimes inter-îles directes pour réduire les contraintes de nos offres et faciliter ainsi les échanges. Madagascar est déterminé à jouer ce rôle.

Excellences Mesdames et Messieurs,

L'océan constitue la première richesse de nos îles. Elle nous lie économiquement et culturellement. Mais elle présente également des défis de notre région. La nouvelle programmation d'INTEREG devrait intégrer des projets qui allient la valorisation de nos ressources halieutiques, leur durabilité mais également leur sécurité contre le pillage. Mettons en place des projets de pêche qui amélioreront le rendement de nos pêcheurs et leurs conditions de vie. Nous gagnerons également en renforçant la sécurité maritime pour protéger nos ressources des crimes transnationaux organisés et de pillage.

Par ailleurs, j'aimerais attirer votre haute attention sur l'importance de la mobilité pour la réussite des projets du prochain cycle de programmation. Pour favoriser l'échange d'expertise et d'expérience, nous devons développer une politique de mobilité sécurisée qui permettent à nos jeunes, à nos experts de bénéficier des stages dans des centres et de pôles d'excellence réunionnais et inversement. Cette mobilité contribuera à une meilleure compréhension des besoins et de la culture de chaque partenaire.

A ce titre, nous proposons l'engagement et l'autonomisation de nos jeunes à l'échelle internationale à travers des programmes d'échange de type ERASMUS Océan Indien, Volontariat de Solidarité Internationale, le Volontariat International Entreprise, l'intégration de jeunes entrepreneurs dans des incubateurs réunionnais et réciproquement.

En ce qui concerne le volet santé, vu l'évolution de la pandémie de COVID-19, nous devrions travailler ensemble pour lutte contre ce fléau qui peut anéantir nos efforts communs de développement. Cela passe par le renforcement des capacités opérationnelles de nos hôpitaux et de nos médecins et des échanges de bonnes pratiques.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Enfin, je ne saurais terminer mon allocution sans parler de l'importance de la lutte contre le changement climatique. Vous n'êtes sans savoir que la population du Grand sud de Madagascar est victime d'une sécheresse qui provoque une famine. Ils sont victimes d'un réchauffement climatique auquel ils ne sont pas responsables.

Le Président de la République de Madagascar, Son Excellence Monsieur Andry Nirina RAJOELINA et le Gouvernement dans son ensemble, en ont fait leur priorité et déploient tous les efforts pour répondre aux besoins urgents de la population, en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers et apporter une solution durable et structurante, notamment des infrastructures résilientes, des services publics de base, une usine de fabrication de solutions nutritionnelles.

D'ailleurs, je remercie l'élan de solidarité réunionnaise pour le Sud de Madagascar. Malgré cette situation difficile, le grand sud de Madagascar est une terre d'opportunités, regorge diverses richesses et présente de nombreuses opportunités d'investissement.

A travers un programme global multi bailleur et INTERREG/La Réunion, nous souhaitons privilégier cette zone, pour implanter un grand projet structurant, à savoir, la création d'un centre de formation agro pastoral de techniques résilientes en milieu aride, en intégrant le développement des chaînes de valeurs, l'énergie solaire, de l'accès à l'eau potable et de l'habitat social. Cette région est l'origine des ancêtres de plusieurs générations de réunionnais ; ce qui explique ce lien historique et de coopération avec la ville de Fort-Dauphin.

Pour terminer, ces propositions sont en cohérence avec les recommandations formulées par Son Excellence Monsieur Patrick RAJOELINA, Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar à l'occasion de la session extraordinaire du conseil des ministres de la commission de l'océan indien (COI) qui s'est tenue ici à la Réunion récemment. Il nous faut désormais passer du discours à l'action afin de contribuer plus encore, et de manière substantielle, à l'amélioration de la situation économique de nos populations, pour reprendre ses propos.

Je souhaite plein de succès à l'INTERREG VI 2021/2027, en vue de notre « co-développement » pour reprendre également les mots de Mme Huguette Bello.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Discours de l'Honorable Alan Ganoo,
Ministre du Transport terrestre et du Métro léger, et
Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et
du Commerce international de la République de Maurice
à l'occasion du sixième Comité de suivi Interreg V OI, 7 décembre 2021**

Mesdames et Messieurs

Tous protocoles observés

C'est avec un grand plaisir que je participe à cette session plénière du Comité de suivi du programme Interreg océan Indien, en visio-conférence.

Les « îles sœurs » de La Réunion et de Maurice entretiennent une relation très profonde, tant sur le plan bilatéral que régionale. Cette collaboration s'est vue renforcer avec la récente ouverture de l'Antenne de la Région Réunion à Ebène.

Je remercie beaucoup le directeur de L'antenne qui contribue inlassablement au raffermissement de cette coopération à travers le programme Interreg océan Indien.

Mesdames et messieurs

J'ai tenu à être présent à ce sixième Comité de suivi afin de signifier l'importance que nous attachons à ce programme, qui nous espérons contribuera à donner une impulsion nouvelle face à la récession mondiale que nous faisons face.

Entre nouvelles vagues et variantes, la pandémie de Covid-19 semble s'éterniser, donnant lieu à une lassitude généralisée et des économies affligées.

Il y a donc urgence pour la relance économique dans la région. Ce n'est qu'en étant solidaire que nous serions en mesure de surmonter cette crise. Nous sommes convaincus que le programme Interreg est un outil essentiel qui contribuera à renforcer notre résilience face à cette pandémie. Il s'agit là, à mon sens, d'un bel exemple de coopération régionale qui semble très prometteur.

Nous espérons travailler ensemble avec nos voisins de la zone océan Indien pour la mise en œuvre des projets et activités communs.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à saluer l'avancement très satisfaisant du programme Interreg, et je me félicite que Maurice ait bénéficié d'une centaine de projets.

Maurice a toujours favorisé le développement harmonieux et équilibré de nos îles, et cela s'applique aussi au niveau bilatéral. Nous souscrivons donc à cette aspect pratique qui vise à développer les complémentarités et les synergies entre les îles sous la nouvelle programmation Interreg.

Mesdames et Messieurs,

Les réalisations de l'Interreg sont palpables. Il nous appartient maintenant d'évaluer ces réalisations afin de formuler des pistes d'amélioration et des recommandations pour le prochain programme de coopération 2021-2027. Cet exercice d'évaluation va aussi nous permettre d'identifier nos lacunes et d'y remédier dans le prochain programme, en vue de privilégier une coopération régionale visant à octroyer un bénéfice égal et équilibré à toutes nos îles

Nous notons avec satisfaction que les consultations de la programmation Interreg 2021-2027, ont déjà eu lieu. Je souhaite remercier la Région Réunion de nous avoir impliquer lors du processus de préparation. Nous avons d'ailleurs transmis le 14 décembre de l'année dernière notre avis de non objection sur la stratégie proposée pour le prochain programme Interreg océan Indien.

Enfin, Maurice porte beaucoup d'attentes sur la prochaine programmation de l'Interreg, et nous espérons une plus grande synergie entre les parties concernées pour une mise en œuvre efficace de ces activités.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

**Madame la Présidente du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les Élus de la Réunion
Mesdames et Messieurs les Responsables administratifs et politiques
Mesdames et Messieurs les Représentant États et Organisations
Partenaires du Programme
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais avant tout remercier Madame la Présidente du Conseil Régional pour l'invitation qu'elle a bien voulu m'adresser. Je voudrais lui dire combien je suis heureux de participer, en sa compagnie, a cette réunion du Comité de Suivi du Programme INTERREG, même si c'est de manière virtuelle, compte tenu des circonstances sanitaires que la pandémie nous impose.

Je voudrais aussi saluer Monsieur le Préfet, tous les élus de La Réunion, mes frères et sœurs de la région ainsi que nos partenaires qui sont présents, soit de manière physique, soit de manière virtuelle, dans le cadre de cette réunion.

Mesdames et Messieurs,

Je ne sais comment vous dire le regret que j'éprouve de n'avoir pu faire ce déplacement à La Réunion, tant il était important pour moi de dire, en présentiel, l'importance particulière que j'attache au renforcement des relations entre deux nos îles. Et cela dans tous les domaines. Car, faut-il encore le rappeler, La Réunion et les Seychelles sont unies par des liens

de sang. Et nul n'est besoin d'insister sur l'étendue et la qualité des étroites relations qui existent entre nous.

Mais, au-delà des liens tissés entre nous par l'histoire, la géographie et la culture, c'est l'idée commune que nous nous faisons du droit de nos îles à s'épanouir ensemble qui donne à nos rapports leur véritable dimension.

Aussi, le développement des relations entre nos deux territoires est-il un véritable choix stratégique auquel je suis pleinement attaché et engagé. Ma participation à cette rencontre est donc la manifestation de ma volonté de dynamiser nos relations. Le Programme INTERREG représente, à cet égard, un cadre approprié qui nous permet de mutualiser nos efforts pour relever les défis qui jalonnent les voies de leur raffermissement. Et je m'empresse d'ajouter que cette volonté de marcher ensemble avec La Réunion et les autres partenaires de ce Programme, est frappée du sceau de la foi en l'avenir et au succès de ce formidable espace de coopération et de partage.

INTERREG a, en effet, fait la preuve de sa pertinence et de sa vitalité, au regard du niveau de programmation des projets qu'il pilote. C'est le lieu pour moi de réaffirmer l'engagement de mon Gouvernement envers le nouveau Programme 2021-2027.

Cependant un tel engagement ne saurait occulter le fait qu'actuellement le Programme accuse un certain ralentissement. La crise sanitaire consécutive à la pandémie de la Covid 19 est sans doute passée par là encore.

Nous savons tous qu'à cause de cette crise sans pareil, tous les programmes de développement ont été perturbés ; toutes les activités économiques et autres ont été impactées, entraînant des difficultés budgétaires et menaçant d'anéantir les avancées déjà faites.

Dans ce contexte, je noterai sur un plan bilatéral, la fermeture de l'Antenne de La Réunion aux Seychelles, le rappel du Volontaire de Solidarité Internationale, deux traits d'union qui facilitaient le partage des atouts que nos îles ont en partage.

Ce sont là deux préoccupations d'importance dont l'évocation m'a semblé opportune à l'entame de cette réunion.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, qu'il y a des défis que nous devons relever rapidement. Je compte sur vous, Madame la Présidente, pour piloter la relance qui s'impose.

Je me réjouis de pouvoir compter aussi sur l'engagement de chacun de nous pour poursuivre le renforcement de notre coopération afin d'assurer la réussite de ce Programme INTERREG.

Je souhaite plein succès à notre réunion et vous remercie de votre aimable attention !



Discours de Jean-Pierre HALKIN - Chef d'Unité DG REGIO (Commission Européenne)

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de suivi du programme INTERREG Océan Indien,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Union des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, de l'Inde, de Mayotte,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs, chacun en leur rang, grade, qualité, tout protocole observé.

Tout d'abord je voudrais vous dire que c'est un plaisir pour moi de représenter la Commission en ce sixième Comité de suivi du programme INTERREG Océan Indien. Je voudrais commencer par remercier nos hôtes de La Réunion pour leur accueil et leur chaleureuse hospitalité ; pour avoir élaboré un programme de mission extrêmement ambitieux, pour avoir, par leur gentillesse et disponibilité, fait en sorte que nous puissions utiliser chaque minute de notre temps au mieux.

Nos réunions ont porté sur deux sujets : le programme 2014-2020 ainsi que le programme 2021-2027.

- **Sur le programme 2014-2020, trois points importants sont ressortis :**

D'abord, il s'agit de confirmer la **pertinence politique des programmes qui couvrent les Régions ultrapériphériques (RUP)** -au moment où nous entamons la préparation du programme 21-27- en mettant en avant la façon dont ces programmes permettent de faciliter l'intégration des régions ultrapériphériques (RUP) dans leur environnement géographique, en facilitant l'établissement de relations de confiance, mais également en permettant aux RUP d'être des acteurs reconnus de la coopération internationale européenne.

Le deuxième sujet sur lequel je voudrais intervenir est la **relation qui existe aujourd'hui entre les financements du Fonds Européen de Développement (FED) et ceux du FEDER**. Nous avons ce matin, assisté à une réunion qui met en avant l'excellente coordination qui existe entre les porteurs de projet financés par les fonds du développement, ainsi que par les fonds de la politique régionale. Ces discussions se sont faites dans une ambiance extrêmement constructive, et ont montré comment **certains projets utilisent les avantages comparatifs de chaque fonds, mais également mis en avant les limites inhérentes liées à la complexité du cadre juridique qui a existé entre 2014 et 2020**.

Enfin, nous avons pu faire le point sur la **mise en œuvre du programme 2014-2020**. Nous saluons tous les efforts qui sont faits pour garder une vitesse d'exécution importante malgré l'impact de la crise sanitaire sur ce programme. Nous sommes sensibilisés sur le fait que ce programme plus que tout autre, par sa géographie, est impacté par la crise du COVID. **Nous avons également été informés du risque de dégageant d'office qui pourrait survenir en 2022. Nous répétons ici notre motivation et notre détermination à vous aider au maximum pour faire en sorte que ce risque de dégageant soit réduit au strict minimum.**

- **En ce qui concerne le programme 21-27,**

Nous avons reçu le projet de programme opérationnel et nous voulons saluer ici l'excellente qualité de ce document. Je voudrais revenir ici sur trois points importants : le climat, la coopération et la coordination.

Tout d'abord sur le climat.

Comme vous le savez, la Commission est à la fois sensibilisée à l'urgence climatique par les preuves scientifiques du phénomène, mais également par son mandat démocratique : la Commission Van Der Leyen a été mise en place à la suite d'élections parlementaires où le Parlement a pris une couleur verte importante. L'UE qui a toujours été le fer de lance de la lutte contre le changement climatique, a renforcé ses engagements : elle s'est **engagée à réduire de 55% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et à devenir le premier continent neutre en termes de GES d'ici 2050.**

La lutte contre le changement climatique a deux piliers : la réduction des émissions des GES, mais également l'adaptation des territoires face au changement climatique. **Nous souhaitons que le programme de l'Océan Indien, par sa position et les pays qu'il implique, soit un exemple de lutte contre le changement climatique.**

Le deuxième point qui est extrêmement important est le volet coopération.

Nous souhaitons continuer le travail entamé sur le programme INTERREG V pour le renforcer. Il convient de noter que la Commission a décidé que les programmes INTERREG avaient un avantage important pour la mise en œuvre des politiques extérieures lorsqu'on peut impliquer des régions de l'UE qui sont sur ces frontières extérieures. C'est certainement le cas, plus que jamais, sur ce cadre géographique-ci. Cela s'est traduit, notamment, par une **modernisation des réglementations qui permet maintenant de mixer dans un programme INTERREG des fonds qui viennent du FEDER et de la politique de la coopération internationale (fonds NDICI).** Par ce mixage, nous souhaitons favoriser l'insertion des RUP dans leur environnement, mais également utiliser au mieux les compétences présentes à La Réunion et à Mayotte afin de mettre en œuvre la politique de développement. **Nous souhaitons donc envisager avec le programme Océan Indien, les façons dont ce mixage pourrait être réalisé.**

Le dernier point que je souhaiterais mettre en avant est l'importance de la coordination.

Il y a désormais, sur l'espace de l'Océan Indien, **deux programmes** de dimensions transnationale et qui sont interrégionaux : **le programme INTERREG Océan Indien et le programme Canal du Mozambique.** Il est donc extrêmement important que ces programmes soient développés conjointement et nous nous félicitons des engagements pris pour qu'il y ait des rendez-vous réguliers afin d'assurer les **synergies entre ces programmes.**

De notre côté, les discussions que nous avons eues nous appellent à nous rapprocher encore davantage des collègues de la DGINTPA, qui travaillent sur la coopération internationale et qui gèrent les fonds NDICI dans la région, de manière à ce qu'en miroir, les services de la Commission travaillent au plus proche. Et enfin, nous sommes également engagés à travailler avec vous, pour voir dans quelle mesure la Commission et ses délégations peuvent dans certains cas aplanir certaines difficultés politiques qui freinent la mise en œuvre de ces programmes.

Je voudrais terminer en vous félicitant pour le travail accompli jusqu'ici, et rappelle que nous sommes là pour vous aider.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité de suivi du programme INTERREG Océan Indien

Séance Plénière / mardi 7 décembre

Discours de M. Pascal GAUCI, SGAR, représentant du Préfet

Madame la Présidente de la Région Réunion Mesdames et messieurs les
parlementaires

Madame la conseillère départementale, représentant M. le Président du Conseil départemental

Mesdames, messieurs les représentants des Etats-tiers (Seychelles, Comores, Tanzanie, Maurice,
Madagascar, ...)

Mesdames et messieurs les représentants de la DGOM et de
l'ANCT,

Monsieur le représentant de la Commission de l'Océan Indien
(SG),

Mesdames et messieurs les représentants de la Commission européenne (*M. Halkin, chef
d'unité France – dont c'est la première venue à La Réunion et M. Pierre Emmanuel Leclerc –
rapporteur géographique*),

Monsieur le représentant du CESER,

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Le fait marquant de ces deux dernières années a été, et reste, la crise sanitaire sans précédent que nous traversons et qui a déjà très largement perturbé le fonctionnement de nos sociétés depuis le début de l'année 2020.

Ce constat est d'autant plus prégnant à La Réunion - et plus largement pour l'ensemble des pays insulaires de la zone - dont on connaît la dépendance vis-à-vis des moyens de transport, que ce soit pour leurs déplacements, leurs approvisionnements, leurs échanges et leurs actions de coopérations...

Je me réjouis donc que les conditions sanitaires actuelles nous aient permis d'organiser les travaux du comité de suivi, en présentiel, à La Réunion. Ces réunions et temps d'échanges sont des moments importants de la vie d'un programme et c'est aussi l'occasion pour les représentants de la commission européenne, ici présents, de mieux sentir la dynamique locale de mise en œuvre des programmes européens. J'espère que les visites organisées hier, vous auront permis de percevoir la diversité des projets qui sont soutenus via le Interreg.

*** **

De l'ensemble des instruments financiers européens qui sont déclinés à La Réunion, le programme Interreg est très certainement celui qui a le plus pâti de cette crise sanitaire. En effet, du fait de sa vocation transnationale et transfrontalière, les échanges régionaux ainsi que les actions de coopération entre États, constitue tout à la fois l'essence et l'armature de ce programme. Aussi, en ces temps de crise, il était plus qu'essentiel que les actions soutenues par le programme Interreg puissent se poursuivre, parfois sous des formats innovants. Je sais l'implication qui a été celle du Conseil régional pour continuer à porter ce programme malgré l'arrêt ponctuel des liaisons aériennes au sein de la zone sud de l'Océan Indien.

En tout état de cause, nous ne pouvons que nous féliciter du fait que la trajectoire de mise en œuvre du programme Interreg soit pour le moment respectée, tant en termes de programmation qu'en termes de certification, même si l'on sait tous qu'il convient de rester vigilant pour la période de clôture du programme qui va s'ouvrir.

Comme je l'ai dit, ce programme permet aux États qui en sont partenaires de développer et d'approfondir leurs relations partenariales dans une logique de codéveloppement. En s'appuyant sur des projets de coopération, il doit permettre à la Réunion, à Mayotte, et ainsi à l'Europe, de renforcer leur insertion régionale au cœur de la zone sud de l'Océan Indien.

Je voudrais à ce titre souligner le caractère primordial de cet outil d'accompagnement dans une zone où la vitalité des coopérations régionales n'est plus à démontrer.

La France est en effet particulièrement impliquée depuis de nombreuses années dans cette dynamique de coopération et entend promouvoir un certain nombre de projets à l'échelle de la zone.

La sécurité sanitaire, la sécurité maritime, la prévention des risques de catastrophes, la recherche et la formation professionnelle sont à ce titre autant de thèmes qui ont été abordés lors du conseil des ministres extraordinaire de la COI qui s'est tenu il y a 15 jours à La Réunion, et qui sont susceptibles de trouver un écho au sein du programme Interreg.

Nous le voyons, ce programme est particulièrement structurant pour les différents pays qui y prennent part ou qui y contribuent. Aussi, je souhaiterais tout simplement conclure mon propos en soulignant l'intérêt commun que nous avons tous - États, collectivités, porteurs de projets - à nous impliquer collectivement non seulement pour que ce programme produise pleinement ses effets sur nos territoires, mais également pour renforcer sa visibilité.

Je vous remercie.

Comité de suivi Interreg- 7 décembre 2021
Intervention de Huguette Bello,
Présidente du Conseil régional de La Réunion

Monsieur le ministre des affaires étrangères des Comores,
Monsieur le ministre des Affaires étrangères de l'île Maurice,
Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles, Monsieur le représentant du ministère des Affaires étrangères de Madagascar, Monsieur le président du Conseil Départemental de Mayotte,

Monsieur le représentant de la Commission européenne,

Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Régionales représentant le préfet de La Réunion,

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'océan Indien, Mesdames
et Messieurs les membres du comité de suivi Interreg, Mesdames, Messieurs,

Je suis très honorée d'accueillir ce 6^{ème} comité de suivi du programme Interreg V océan Indien.

Celui-ci se tient dans un contexte particulier marqué par la crise Covid. La participation, en présentiel ou à distance, des pays et collectivités directement impliqués, et celle des Etats partenaires qui y sont associés comme l'Inde, montrent l'intérêt croissant de ce programme original de coopération territoriale européenne dans l'océan Indien.

Je voudrais souligner, notamment devant le représentant de la Commission européenne, l'enjeu que représente Interreg pour la Région Réunion, et sans nul doute, pour tous ses partenaires.

En sa qualité d'autorité de gestion, la Région est pleinement consciente de sa responsabilité dans la mise en œuvre de ce programme, qui a connu, en 20 ans une progression tout à fait remarquable.

Le premier Interreg, en 2001, était doté de 5 millions d'euros ; la Région avait alors plaidé pour une plus grande prise en compte de la dimension internationale et donc pour une augmentation substantielle des crédits. Elle a été entendue puisque le second programme avait été multiplié par 7 et atteignait 35 millions d'euros sur la période 2007-2013, et les crédits ont été entièrement utilisés.

Et le 3^{ème} programme dont nous faisons aujourd'hui le bilan, a encore franchi un saut qualitatif puisqu'il a été doté de plus de 63 millions d'euros. Et c'est une enveloppe équivalente qui est attendue pour la nouvelle programmation 2021-2027.

Ces chiffres illustrent la dynamique qui a été insufflée et que nous devons poursuivre.

Le fait, que malgré les impacts de la crise COVID, 99% des crédits ont été engagés, au profit de 229 projets, est la démonstration de la pertinence de ce programme et de l'efficacité de son exécution.

Celle-ci a été fondée sur un certain nombre de principes :

- **La Concentration autour d'un nombre limité d'objectifs thématiques** : au moins 80 % des montants alloués à chaque volet transnational et transfrontalier sont concentrés sur 4 objectifs thématiques
- **Une implication accrue des États tiers et une gouvernance élargie** : les États tiers partenaires du programme sont de droit intégrés dans la gouvernance du programme ; ils sont ainsi membres de plein droit du Comité de Suivi INTERREG, l'instance de gouvernance la plus importante du programme. Cette implication apporte au programme une nouvelle dimension, et donne à la Région de nouvelles responsabilités.
- **Un pilotage par la performance** : l'Union Européenne a introduit un objectif de performance dans la gestion des fonds européens. La définition et la mise en place des indicateurs pour chaque type d'action a guidé l'instruction, la sélection et l'évaluation des projets subventionnés.

Au-delà de la bonne exécution du programme, je voudrais souligner surtout l'intérêt stratégique de ce que représente Interreg océan Indien.

Ce programme s'est imposé comme un outil précieux du co-développement régional. Du point de vue

de La Réunion, Interreg est la traduction concrète de la valorisation de son statut de région ultrapériphérique et de sa double appartenance à l'Europe et à l'océan Indien. C'est désormais aussi le cas pour Mayotte.

Interreg apporte la démonstration du rôle que peuvent jouer les régions ultrapériphériques comme frontières actives de l'Europe dans leur environnement géo-économique. 20 ans après, cette ambition commune des RUP, les institutions européennes l'ont traduite en créant un volet spécifique Interreg pour les RUP, pour la période 2021-2027.

Interreg est un outil extrêmement précieux pour notre insertion dans notre environnement et pour le développement des échanges avec nos voisins.

C'est un instrument de convergence par excellence, où l'Europe, ses régions ultra- périphériques et les pays de l'océan Indien, partagent des projets communs, tant au niveau de leur conception que de leur mise en oeuvre.

Nous avons l'ambition qu'Interreg contribue de plus en plus à la réalisation de projets structurants pour le codéveloppement régional.

C'est grâce à Interreg qu'a été construite fin des années 2000 la résidence internationale d'accueil du CIEP (*Centre international d'études pédagogiques*) ; c'est avec le concours d'Interreg qu'a été créé le Centre de veille sur les maladies émergentes – dont l'actualité sanitaire souligne la pertinence- le développement de projets de recherche agronomique avec le CIRAD à l'échelle de la zone.

C'est ainsi que grâce à Interreg a pu être réalisée récemment l'extension du Pôle de Protection des Plantes pour ne citer que des réalisations intervenues sur le territoire de La Réunion, et bien entendu au profit de l'ensemble des partenaires de l'océan Indien.

Dans cette perspective du codéveloppement régional, nous travaillons avec tous les partenaires pour que la nouvelle programmation d'Interreg porte les projets correspondants aux défis auxquels nous sommes confrontés : la sécurité alimentaire, l'autonomie énergétique, le désenclavement maritime, l'adaptation au changement climatique, la protection et la valorisation de la biodiversité...Je n'oublie pas, au moment où l'Europe fait de l'année 2022 l'année de la jeunesse, l'investissement dans la connaissance et le développement des échanges entre les jeunes dans l'océan Indien. Le concept d'un « ERASMUS océan Indien » peut trouver ainsi une traduction concrète, et préfigure, pour l'avenir, l'idée que nous voulons porter d'un projet d'université de l'océan Indien.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux qui traduisent notre volonté de bâtir dans cette zone de l'océan Indien un co-développement durable, solidaire et responsable, nous devons progresser dans la bonne articulation des crédits FEDER-NDICI (*instrument de voisinage de coopération au développement et de coopération au développement international (ancien FED)*), dans le sens d'une plus grande complémentarité et naturellement rappeler la nécessaire simplification de la gestion de ces fonds ; permettre de gagner en souplesse et en agilité.

Toutefois, afin d'éviter une trop grande dispersion susceptible de nuire à la cohérence, il s'avère nécessaire de veiller à ce que les projets financés par Interreg s'inscrivent bien dans le cadre de cette vision globale du codéveloppement régional, et, pour ce qui est de La Réunion, que ces projets contribuent effectivement et prioritairement à son insertion dans son environnement régional.

Enfin, je souhaiterai évoquer, dans le cadre de notre vision stratégique, l'importance que nous accordons à l'association de la Région Réunion, en tant qu'autorité de gestion du programme Interreg océan Indien, au processus de concertation et aux travaux engagés

dans le cadre du programme Interreg canal de Mozambique, dont la gestion relève du Conseil Départemental de Mayotte et qui intéresse, Madagascar, Les Comores, le Mozambique, la Tanzanie, les Seychelles...

La bonne articulation de notre programme Interreg OI avec le programme Canal de Mozambique, représente un enjeu significatif pour l'avenir.

Mesdames, Messieurs, à plusieurs titres, 2021 apparaît comme une année particulière et charnière,

Une année particulière au regard du Covid19, de la fermeture des frontières, des restrictions sanitaires qui ont impacté fortement les échanges et donc la gestion et la réalisation des actions de coopération. Au regard de cette situation exceptionnelle, cela souligne encore plus, la performance que nous avons réalisé dans l'exécution du programme. Je tiens à vous féliciter.

Une année charnière et intense car il s'agit non seulement de clôturer au mieux le programme, mais aussi de préparer et finaliser la prochaine programmation 2021-2027.

C'est ainsi, que cette année, le comité de suivi examine cet après-midi d'une part ce qui devrait être la dernière modification du programme INTERREG V océan Indien avant sa clôture en 2023, et discute également de la préparation du prochain programme Interreg VI (période 2021-2027).

Comme vous pouvez le constater, nous sommes pleinement mobilisés pour la préparation du prochain programme Interreg 2021-2027, parce qu'il constitue un outil pour notre codéveloppement régional.

Nous souhaitons qu'il marque de nouvelles avancées, comme ce fut le cas pour les programmes qui l'ont précédé.

Je vous remercie.